### **Echos Service Economique**

### Mot de la Cheffe du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

L'heure est aux traditionnels vœux de début d'année. Je souhaite donc à tous les lecteurs du magazine Conjoncture et à toutes les équipes et membres de la CFCIM une très bonne et heureuse année, en espérant que celle-ci signe le retour à une vie « normale » et permette d'effacer les stigmates de ces deux années de pandémie. Je veux également remercier tous les acteurs de la

présence française au Maroc qui, en dépit des difficultés, ont continué à travailler en 2021, de concert avec les autorités marocaines, à l'approfondissement des relations bilatérales. L'année 2022 est une année clé pour la France qui assure au 1<sup>er</sup> semestre la présidence du Conseil de l'Union européenne (PFUE). C'est aussi une année électorale avec les élections présidentielle et législatives prévues au printemps. La PFUE a mis à l'agenda un certain nombre d'évènements qui doivent permettre de refonder et de renouveler le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique et de tirer parti du potentiel d'approfondissement de nos relations qui est encore immense. C'était l'objet de la Conférence de haut niveau sur les relations commerciales UE-Afrique qui s'est tenue le 10 janvier à Paris dans laquelle est intervenue en ouverture aux côtés du Ministre délégué au Commerce extérieur et à l'Attractivité, M. Franck Riester, et du Vice-Président de la Commission européenne, M. Valdis Dombrovskis, le Ministre marocain de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour. Ce sera surtout l'ambition du Sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine qui aura lieu au mois de février. Nous sommes convaincus que le Maroc, par sa stratégie africaine, son positionnement géographique et commercial, sa vocation industrielle, a un rôle de 1er plan à jouer dans cette ambition. ▶

### La Chronique économique

#### Du bon usage des chiffres du commerce bilatéral

On est frappé par l'importance accordée par les acteurs économiques aux chiffres du commerce bilatéral France-Maroc. Certaines voix s'inquiètent ainsi d'une détérioration de la qualité de notre relation économique à l'aulne de l'inversion de notre solde commercial bilatéral ou du fait que nous ressortions derrière l'Espagne comme client/fournisseur.

On mentionnera ici deux phénomènes pour lesquels une balance commerciale bilatérale peut donner une image déformée de la réalité des échanges entre deux pays.

Le paradoxe de l'iphone décrit comment la délocalisation de l'assemblage d'un produit modifie artificiellement une balance bilatérale. Sur la base du coût de production moyen d'un iphone (180 USD), les exportations chinoises d'iphones vers les Etats-Unis étaient comptabilisées en 2009 à 2 Md USD soit, en déduisant les composants US, un déficit commercial bilatéral de 1,9 Md pour les US (0,8% du total). Pourtant la Chine se bornait

à assembler des produits importés (Japon, Allemagne, Corée du sud...) et ne contribuait qu'à hauteur de 6,5 USD à chaque iphone de sorte que le déficit commercial réel des US vis-à-vis de la Chine n'était en réalité que de 73 millions USD.

Par ailleurs, l'effet Rotterdam est lié aux difficultés qu'ont parfois les douanes à imputer les pays d'origine/consommation ultime des biens en transit. Une partie non-négligeable des biens en transit par le port de Rotterdam sont ainsi comptabilisés comme des importations ou exportations hollandaises (aux Pays-Bas ou dans les pays tiers) mais représentent en réalité des importations/exportations d'autres pays de l'UE. Sans préjuger de l'existence de tels effets au niveau Maroc-France, ou Maroc-Espagne, il convient certainement d'analyser avec prudence les dynamiques des balances commerciales bilatérales.

tarik.mouakil@dgtresor.gouv.fr

# L'économie en mouvement

# Un chiffre en perspective

6,7%

Fort rebond de l'économie marocaine en 2021

l'issue de sa dernière réunion trimestrielle, Bank Al Maghrib a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'année 2021 et anticipe désormais un rebond de 6,7 % pour l'économie marocaine. Cette évolution est attribuable aux progrès réalisés en matière de vaccination, à la continuité des mesures de soutien budgétaire mais surtout aux bons résultats de la campagne agricole : 2021 devrait voir une croissance de 18,8 % de l'activité agricole, tandis que la croissance non-agricole s'élèverait à 5,3 %. Après avoir connu une sévère récession l'année de la pandémie (-6,3 %), l'exercice 2021 a ainsi démontré la résilience de l'économie marocaine. Malgré les fermetures de frontières qui ont entravé lourdement l'activité touristique, les bonnes performances de l'appareil exportateur du pays et le montant record des transferts de devises des MRE ont pu contribuer à soutenir la demande locale. La Banque centrale souligne néanmoins que le rythme de l'activité en 2022 restera tributaire de l'évolution de la situation sanitaire. L'apparition du nouveau variant Omicron et l'éventualité d'une nouvelle vague épidémique pourraient mettre à mal la capacité du Royaume à poursuivre la dynamique de reprise. Autre sujet d'inquiétude, la montée de la pression inflationniste déjà perceptible au dernier trimestre 2021 et qui serait susceptible d'alourdir fortement la facture énergétique du pays.

leo.mineur@dgtresor.gouv.fr



## Secteur à l'affiche

#### Le tramway au cœur des stratégies de mobilité à Rabat et Casablanca

Près d'une décennie après la mise en service des lignes 1 et 2 du tramway de Rabat et de la ligne 1 de celui de Casablanca, projets auxquels la France a apporté un appui important, tant à travers ses financements que grâce à l'expertise de ses entreprises, le bilan est incontestablement positif. Au-delà des effets escomptés en matière de décongestionnement de la circulation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le tramway a eu des effets structurants dans le rapport des citadins à l'espace urbain, notamment par la requalification des espaces et l'augmentation de la densité de l'emploi le long de son trajet, mais aussi par son caractère valorisant pour ses usagers, notamment les femmes qui affirment s'y sentir davantage en sécurité. A la lumière de ce bilan, le Maroc entend poursuivre plusieurs projets d'amélioration du réseau de transport urbain. À Casablanca, après l'inauguration en 2019 de la ligne 2, le chantier de deux lignes supplémentaires, d'une longueur totale de 26 km, est déjà entamé. Moyennant un investissement de 7 milliards de dirhams, leur mise en service est prévue pour 2024, en même temps que deux lignes de BHNS également en cours de construction. À Rabat, alors au'un prolongement de 7 km de la ligne 2 attend d'être inauguré, un nouveau projet d'extension d'une longueur de 30 km devrait être lancé prochainement, pour une fréquentation attendue équivalente à celle du réseau existant.

melissa.vallee@dgtresor.gouv.fr

#### **Relations France-Maroc**

#### L'ouverture vers l'Afrique, une priorité de la Présidence française de l'Union européenne partagée avec le Maroc



a Présidence française du Conseil de l'Union européenne s'est ouverte samedi 1<sup>er</sup> janvier, pour six mois. Parmi les premiers évènements marquant cette période, était organisée le 10 janvier une conférence internationale intitulée « Relations commerciales UE-Afrique: vers de nouveaux partenariats ». Sa tenue reflète la priorité forte donnée par la France au renforcement du partenariat entre l'UE et l'Afrique, notamment en matière de commerce et d'investissement.

Il s'agit d'une orientation partagée par la France et le Maroc, qu'est venue illustrer l'ouverture de la conférence par le Ministre de l'Industrie et du commerce marocain, M. Ryad Mezzour, aux côtés du Ministre du Commerce extérieur Franck Riester et du Commissaire européen au commerce Valdis Dombrovskis. Cette priorité commune n'est pas nouvelle : l'ouverture vers l'Afrique était dès janvier 2020, à l'occasion de la visite de Bruno Le Maire au Maroc, l'un des quatre axes identifiés par les ministres chargés de l'Economie et des Finances et de l'Industrie pour l'élaboration d'un « pacte de production industrielle » structurant la relation économique entre la France et le Maroc.

La conférence a réuni responsables politiques, universitaires, représentants d'organisations internationales et acteurs de la société civile pour traiter des thématiques de l'intégration économique et régionale, de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), du développement durable et des perspectives des relations commerciales et d'investissement entre l'Union européenne et les pays du continent africain. A l'issue de ces échanges, il apparaît qu'afin de relever les défis économiques, sociaux, environnementaux et climatiques majeurs auxquels font face les deux continents, il est nécessaire de donner un nouvel élan aux relations économiques entre l'Union européenne et les pays d'Afrique en imaginant de nouveaux partenariats commerciaux et d'investissement mutuellement bénéfiques.

mathieu.valdenaire@dgtresor.gouv.fr

# Affaires à suivre

Gaz naturel : le Conseil de la concurrence a émis un avis concernant le projet de loi 94-17 relatif au secteur aval du gaz naturel et portant modification de la loi 48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité. Il recommande la reprise de la rédaction du projet de loi en vue de l'harmoniser avec les règles relatives au libre jeu de la concurrence, telles qu'édictées par la loi n° 104.12 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Avisdu-Conseil-de-la-concurrence-A.4.21-VF-Gaz-Naturel-Web-1. pdf (conseil-concurrence.ma) Modernisation du secteur public : le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 15 décembre dernier un prêt de 450 M USD pour soutenir les réformes mises en oeuvre par le Maroc en matière de gouvernance dans le cadre de sa stratégie gouvernementale ambitieuse visant à la modernisation du secteur public. Le Programme pour les résultats de la performance du secteur public (ENNAJAA) vise à améliorer la performance et la transparence des opérations gouvernementales et des prestations de services >>> Investissement : le Chef de gouvernement a présidé une nouvelle Commission des investissements le 5 janvier dernier. Dans ce cadre, sept conventions et avenants ont été approuvés pour un montant global de 7,19 Mds MAD avec la création prévue de 4 500 emplois directs. Les projets à capitaux nationaux représentent 90 % des investissements prévus. 87 % des projets approuvés sont dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur Linked in